

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD

Du 2 mars 2010 à 19h30

Etaient présents : B. BALAY, MMES C. AGUETTANT, G. ROSIER, R. TRONCY, E. VAGINET, MM J. BARTHOMEUF, P. BIDON, M. BONGIRAUD, J-P GRANGE, F. BLOCH, M. PATAY, A. REBAUD, G. THOME.

Absents excusés : J GUERRIER (pouvoir donné à A. REBAUD), M. MOREL

Secrétaire de séance : C. AGUETTANT

Convocation faite le : 23 FEVRIER 2010

publiée le : 23 FEVRIER 2010

Le compte-rendu du conseil municipal du 9 février 2010 ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté.

I – PERMANENCE ELECTIONS REGIONALES

Les conseillers se répartissent la tenue du bureau de vote pour les élections régionales les 14 et 21 mars 2010.

Les élections se dérouleront à l'Espace Chabrier.

II – PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

Le Maire rappelle que le conseil municipal a confié à la Société ARPEGE Géomètres Experts de Trévoux la mission de réaliser le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune.

Le plan devra être mis en application pour 2015.

Le Cabinet ARPEGE estime le coût de cette mise en conformité à environ 170 000 € (dont 150 000 € pour la zone de rencontre).

III – URBANISME : PLU

Le 18/02/2010 le Maire prescrit l'ouverture de l'enquête publique par arrêté. Elle se déroulera du 15/03 au 15/04/2010 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les samedis 20 et 27 mars de 9h à 12h, et les jeudis 1^{er} et 15 avril de 14h30 à 17h30.

Le dossier et le registre d'enquête publique seront mis à la disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie.

Le conseil décide que l'information sur le déroulement de l'enquête publique et la carte de zonage soient diffusées dans les boîtes aux lettres des Spinosiens.

IV – ENGAGEMENT DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2010

la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, liquider et surtout de mandater, donc de payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétés l'année précédente.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil DECIDE à l'unanimité les conditions exposées ci-dessus.

V – ACTION SOCIALE

Le Conseil DECIDE à l'unanimité :

- de mettre en place une action sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2010, et autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion au CNAS ;
- la cotisation sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif à l'article 6474 « Versement aux autres œuvres sociales ».

VI – QUESTIONS DIVERSES

A – Tempête du 27/02

Les vents violents de la nuit du 27 au 28/02 ont causé des dégâts au barnum de la commune, installé à l'école. Le sinistre a été déclaré à l'assurance.

B – Bibliothèque

Une signalétique de la bibliothèque a été demandée par les bénévoles de la bibliothèque municipale.

Le panneau sera installé à l'entrée du terre-plein devant le château, côté boules sur le trottoir.

Seront indiqués : le tabac presse, la bibliothèque et les commerces.

Le coût s'élève à 995,29 €.

C – Porte Est Rue de la Saône

Le Maire présente les croquis de la restauration de la porte est de la rue de la Saône par la Communauté de communes Saône Vallée. Un mois de travail sera nécessaire, pendant le mois de mai.

D – Préau Ecole

Le Maire présente le plan du préau d'une surface couverte de 106 m², avec un toit à 4 pentes et une couverture en tuiles.

Le permis de construire devrait bientôt être déposé.

E – Dates des prochains conseils municipaux

- le 4 mai
- le 8 juin

F – Nettoyage de printemps

Il aura lieu le samedi 13 mars 2010. Le rendez-vous est donné à 9h à l'Espace Chabrier.

G – Cross

Le cross organisé par le Sou des Ecoles aura lieu le dimanche 21 mars 2010. un appel aux bénévoles est lancé.

H – Zone de rencontre

J. BARTHOMEUF indique que les travaux commenceront le 12/04/2010.

I – Chauffage du Mille Club

Une étude est en cours pour changer le chauffage du Mille Club.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.
